

POLITIQUE DE LE SPORT C'EST POUR LA VIE

TITRE DE LA POLITIQUE : ÉQUITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION ET ACCESSIBILITÉ	
Date de création : 15 juillet 2014 Date d'approbation : 4 novembre 2025 Fréquence de révision : annuelle	Nombre de pages : 4

DÉCLARATION DE PRINCIPES

Le sport c'est pour la vie s'engage à intégrer l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (ci-après « EDIA ») dans tous les aspects de sa mission visant à créer, à diffuser et à mobiliser des connaissances et des programmes afin d'améliorer la qualité du sport et de favoriser le développement de la littératie physique.

Guidée par ses éléments fondamentaux — Bonnes personnes, bons endroits, bons programmes, bons partenaires, bons parcours ainsi que bonnes politiques et pratiques— Le sport c'est pour la vie cherchera à faire en sorte que les principes d'EDIA orientent sa gouvernance, ses activités, ses partenariats, ses projets et ses systèmes de prestation.

1. OBJET:

- 1.1. La présente politique établit un cadre visant à faire progresser l'EDIA au sein des pratiques internes de Le sport c'est pour la vie et de ses engagements externes. Elle vise à :
 - 1.1.1. Démanteler les obstacles systémiques afin de veiller à ce que le sport et la littératie physique soient accessibles et significatifs pour tous et toutes, indépendamment de l'âge, des capacités ou du parcours.
 - 1.1.2. Assurer des possibilités équitables aux groupes méritant l'équité, notamment les peuples autochtones, les personnes nouvellement arrivées, les personnes ayant des capacités diverses, les femmes et les personnes de diverses identités de genre, les personnes noires et racisées, les personnes nouvelles au Canada et les communautés historiquement sous-représentées.
 - 1.1.3. Favoriser le sentiment d'appartenance en créant des environnements sûrs, accueillants et inclusifs qui englobent toutes les dimensions, notamment sociales et émotionnelles, psychologiques, physiques et culturelles.

2. DÉFINITIONS:

- 2.1. **Représentant·e·s** – Toute personne élue, élue par acclamation ou nommée par Le sport c'est pour la vie (la « Société »), ou liée à la Société par une entente écrite dûment conclue à titre d'employé·e, de bénévole ou de travailleur·euse autonome afin de fournir des services pour le compte de Le sport c'est pour la vie.
- 2.2. **Accessibilité** – désigne l'octroi d'un accès équitable à tout le monde, tout au long du continuum des capacités et des expériences humaines. Elle va au-delà de la conformité réglementaire, reconnaît la diversité des capacités, des handicaps et des besoins, et vise à



Le sport c'est pour la vie

éliminer les obstacles d'ordre physique, informationnel, systémique et attitudinal. La conception et la prestation des programmes de sport ou de mouvement, des espaces, des ressources, des politiques, des événements et des communications se veulent inclusives et universelles.

- 2.3. **Diversité** – La diversité organisationnelle suppose l'examen et la remise en question de la composition d'un groupe afin de s'assurer que de multiples perspectives sont représentées et prises en compte. Elle valorise les identités, les points de vue et les expériences vécues uniques de chaque personne, y compris toutes les façons dont les personnes sont à la fois différentes et semblables, tant au niveau individuel que collectif. Même lorsque des personnes semblent similaires, elles présentent des différences.

« Différences dans les expériences vécues et les perspectives des personnes, lesquelles peuvent notamment inclure l'origine ethnique, la couleur, l'ascendance, le lieu d'origine, les convictions politiques, la religion, l'état matrimonial, la situation familiale, le handicap physique, le handicap mental, le sexe, l'identité ou l'expression de genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la classe sociale et/ou la situation socioéconomique... La diversité se crée lorsque des personnes différentes les unes des autres se rassemblent et inclut toutes les personnes présentes » (Bureau de l'équité et de l'inclusion de l'Université de la Colombie-Britannique, s. d.).

- 2.4. **Égalité** – L'égalité consiste à traiter toutes les personnes de la même manière, en leur accordant les mêmes droits, possibilités et ressources, sans discrimination.
- 2.5. **Équité** – L'équité renvoie au traitement juste des personnes, à l'accès, aux possibilités et à l'avancement, tout en visant à cerner et à éliminer les obstacles qui ont historiquement désavantagé certains groupes.

Dans le contexte du sport et de l'activité physique, l'équité consiste à créer des environnements, des politiques et des pratiques qui réduisent les obstacles systémiques et qui garantissent à toutes les personnes participantes un accès équitable aux possibilités, ainsi que la capacité d'y contribuer et d'en bénéficier.

- 2.6. **Groupes méritant l'équité** – Les groupes méritant l'équité sont des communautés qui font face à des obstacles collectifs importants à une pleine participation à la société. Ces obstacles peuvent être de nature attitudinale, historique, sociale ou environnementale et être liés, notamment, à l'âge, à l'ethnicité, aux capacités, à la situation économique, au genre, à la nationalité, à l'origine ethnique, à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre et à l'expression de genre, entre autres facteurs. Les groupes méritant l'équité sont ceux qui constatent des obstacles à l'égalité d'accès, aux possibilités et aux ressources en raison de désavantages et de discrimination, et qui cherchent activement à faire progresser la justice sociale et la réparation » (Bureau de l'équité et de l'inclusion de l'Université de la Colombie-Britannique, s. d.).

NOTE: Lorsqu'il est question de personnes, il est préférable d'utiliser l'expression groupes



Le sport c'est pour la vie

méritant l'équité plutôt que groupes en quête d'équité, car cette formulation met l'accent sur un droit reconnu plutôt que sur une situation de déficit (p. ex. : Le sport c'est pour la vie s'engage à servir les groupes méritant l'équité).

- 2.7. **Inclusion** – Création de conditions dans lesquelles les personnes se sentent respectées, valorisées, soutenues et engagées. L'inclusion renvoie à un effort intentionnel et continu visant à assurer la pleine participation de personnes diverses dans l'ensemble des sphères, y compris les processus décisionnels. Le sport c'est pour la vie aborde l'inclusion dans l'objectif de favoriser un sentiment d'appartenance, lequel peut être défini comme « le résultat de la création d'un espace où chaque personne se sent véritablement valorisée et habilitée à s'exprimer, à susciter des changements et à contribuer positivement à l'évolution de la culture. Il incombe aux personnes en situation de leadership, ainsi qu'à la culture sociale dominante, de créer ces conditions » (Burnett, 2019).

NOTE: Lorsqu'il est question d'éléments inclusifs à l'égard de personnes diverses, il est préférable d'employer des formulations qui mettent explicitement l'accent sur l'inclusion de l'ensemble des personnes, afin de refléter clairement l'intention inclusive (p. ex. : *Le sport c'est pour la vie s'engage à offrir des possibilités équitables à toutes les personnes*).

- 2.8. **Groupes concernés** – Toute personne ou tout groupe susceptible d'avoir quelque chose à gagner ou à perdre en lien avec les processus ou les activités de l'organisation. Cela comprend notamment les personnes à l'interne, telles que les employé·e·s, les titulaires d'ententes-cadres de services et les contractant·e·s, ainsi que les groupes externes, dont les commanditaires, partenaires, allié·e·s, communautés, fournisseurs, milieux universitaires, gouvernements et organisations non gouvernementales (ONG).

3. APPLICATION

La présente politique s'applique à l'ensemble des représentants de Le sport c'est pour la vie et est intégrée à l'ensemble des activités de l'organisation. Elle se reflète dans les domaines suivants :

- 3.1. Engagement organisationnel
- 3.1.1. L'EDIA est intégrée à l'ensemble des opérations, des stratégies, des politiques et des projets de Le sport c'est pour la vie.
 - 3.1.2. Utilisation de la reconnaissance territoriale suivante :
« Le sport c'est pour la vie reconnaît les terres et territoires traditionnels de l'ensemble des peuples et des communautés autochtones partout au Canada, y compris les Premières Nations, les Inuits et les Métis, vivant tant en milieu rural qu'urbain, sur réserve et hors réserve. »
- 3.2. Gouvernance et leadership
- 3.2.1. L'EDIA se reflète dans le conseil d'administration, les comités et les structures de gouvernance de Le sport c'est pour la vie.
 - 3.2.2. Les processus décisionnels, la gestion de projets et la mobilisation des connaissances

- favorisent un leadership inclusif et des résultats inclusifs.
- 3.3. Personnes et milieu de travail
 - 3.3.1. Les pratiques de recrutement, de rétention, de perfectionnement professionnel et de leadership favorisent un effectif diversifié et inclusif.
 - 3.3.2. Le sport c'est pour la vie offre un environnement sécuritaire et respectueux à toutes les personnes.
 - 3.4. Programmes et services
 - 3.4.1. Les programmes de formation, les activités, les événements et les ressources sont conçus et offerts selon une approche axée sur l'EDIA.
 - 3.4.2. La participation est activement soutenue pour les personnes ayant des capacités diverses, les peuples autochtones, les personnes nouvellement arrivées et les groupes méritant l'équité, y compris les populations de diverses identités de genre.
 - 3.5. Communications et représentation
 - 3.5.1. Les documents promotionnels et les publications présentent de manière équitable les genres, les groupes méritant l'équité et les deux langues officielles du Canada.
 - 3.5.2. Un langage inclusif, non genré et accessible est utilisé dans l'ensemble des communications.
 - 3.6. Responsabilisation et amélioration continue
 - 3.6.1. Le sport c'est pour la vie assure un suivi continu, mesure et évalue les travaux, les progrès et les objectifs liés à l'EDIA.
 - 3.6.2. Les parties prenantes externes sont soutenues et encouragées à adopter une approche axée sur l'EDIA dans leurs propres travaux et au sein de leurs communautés.

Sources des définitions :

Burnett, Krys. (2019). *Belonging: A Conversation about Equity, Diversity, and Inclusion*. Consulté le 13 août 2021, à l'adresse :

<https://medium.com/@krysburnette/its-2019-and-we-are-still-talking-about-equity-diversity-and-inclusion-dd00c9a66113urnette>

Bureau de l'équité et de l'inclusion de l'Université de la Colombie-Britannique. (s. d.). Glossaire des termes en matière d'équité et d'inclusion de l'Université de la Colombie-Britannique. Consulté le 28 mai 2021, à l'adresse :

<https://equity.ubc.ca/resources/equity-inclusion-glossary-of-terms/>